



**Maison Universelle de la Laïcité – MUDLL -12-
Maison des Associations
15, Avenue Tarayre
12000 RODEZ
www.mudll-aveyron.fr**

Rodez le 8 septembre 2016

Monsieur le Président du Conseil Départemental
Conseil Départemental de l'Aveyron
12000 RODEZ

Monsieur le Président,

Des habitants de la Communauté de Communes Bozouls-Comtal ont reçu ces derniers jours une invitation à l'inauguration d'un club-house à St-Julien de Rodelle, prévue le samedi 10 septembre.

Nous constatons, à la lecture de cette invitation, que cette manifestation se trouve associée à des cérémonies catholiques : messe et bénédiction.

Nous tenons à vous faire part de notre plus vif étonnement quant à la tenue de cet événement, qui nous semble en totale contradiction avec le principe de laïcité, fondateur de notre République : comment un équipement collectif, financé par l'ensemble des contribuables, peut-il être inauguré par l'Eglise et comment les représentants des collectivités, maire, président du Conseil Départemental et présidente de la Région, peuvent-ils inviter leurs concitoyens à participer à ces cérémonies de type religieux ?

Nous vous demandons de bien vouloir prendre les mesures nécessaires pour modifier les modalités de cette manifestation en la mettant en conformité avec les principes républicains que nous défendons.

Nous associons à cette demande en tant qu'association partenaire, la Ligue des droits de l'Homme Aveyron, qui vous contactera de façon similaire.

Veillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations républicaines.

Pour le conseil d'administration,

Le Président,

Jean-Pierre Tommasi